



## TARIFS ET FINANCEMENTS

Formation : « apprendre le breton pour les métiers de l'enseignement pour toute école bilingue »

2026-2027

### 1 Frais de formation

**Les fondamentaux - formation de 6 mois du 01/09/2026 au 19/03/2027 - 6 390 €**

Frais d'inscription de 390 € et frais pédagogiques de 6 000 €

**Approfondissement - formation de 3 mois du 22/03/2027 au 25/06/2027 - 3 200 € ou 3 390 €**

Frais d'inscription de 200 € ou 390 € (si première inscription) et frais pédagogiques de 3 000 €

Les frais d'inscription sont à la charge des stagiaires ; les frais pédagogiques peuvent être financés par l'employeur, la région Bretagne ou via le compte personnel de formation.



La certification qualité a été délivrée au titre de la catégorie d'action suivante :  
ACTIONS DE FORMATION



KELENN – 3 straed Vañde / 3 rue de la Vendée – 29000 KEMPER

02 98 95 55 99

[kelenn@kelenn.bzh](mailto:kelenn@kelenn.bzh)

[www.kelenn.bzh](http://www.kelenn.bzh)



## 2. Dispositifs de financement

Les frais pédagogiques peuvent être financés tout ou partie par :

- L'employeur dans le cadre d'un [Plan de développement des compétences](#)
- La Région Bretagne et le département de résidence
  - pour les enseignants titulaires de l'académie de Rennes ou de Loire-Atlantique dont la demande de décharge de formation a été acceptée par l'IEN de circonscription et/ou le ou la DASEN ; ces enseignants perçoivent 100% de leur salaire ; tous les frais de formation sont payés par la région Bretagne et le département de résidence ;
  - pour les demandeurs d'emploi ;
  - pour les salariés en [Projet de Transition Professionnelle](#) ;
- Le [Compte Personnel de Formation](#)

S'adresser à [kelenn@kelenn.bzh](mailto:kelenn@kelenn.bzh) pour toute demande de renseignements complémentaires.

---

## 3. Aides complémentaires

### Aide DESK

- Pour tous les stagiaires inscrits à Kelenn.
- Montant de l'aide :
  - 3 000 € (si accord de la Région et d'un Département) pour la formation de 6 mois
  - 2 500 € (si accord uniquement de la Région) pour la formation de 6 mois
  - 1 500 € pour la formation de 3 mois.

(« [DESK / enseignement](#) », « [DESK / petite enfance](#) » et « [DESK / médiation](#) »).

Le dossier est à adresser via le site intranet de la [Région Bretagne](#).)

### Aide régionale pour les demandeurs d'emploi sans allocation France Travail

- Possibilité de percevoir une aide de la Région sous conditions.
- Dossier à adresser à Kelenn.

Cliquez sur le lien « [Aide financière à la formation professionnelle](#) » pour plus d'informations.

---